



COMMUNE DE DINANT

VENTE DE BOIS

OBJET: Vente de bois de l'automne 2020.

La vente de bois communale 2020 - exercice 2021 - aura lieu publiquement, le **jeudi 15 octobre 2020 à 18h00'** en l'Hôtel de Ville de Dinant, salle du Conseil communal, 1^{er} étage.

La vente est réalisée aux clauses du Cahier Général des Charges approuvé par l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 07 juillet 2016. Les paiements par cartes bancaires et en espèces ne seront pas acceptés.

Ce cahier des charges est disponible sur le site http://environnement.wallonie.be/dnf/dagf/forets_subordonnees.pdf, ou peut être consulté soit au bureau du Cantonnement de Dinant, rue Daoust 14, soit auprès du secrétariat (bureau n° 18) 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville.

Pour mémoire, rappel de quelques conditions générales, d'après le cahier des charges approuvé par arrêté du Gouvernement Wallon du 07 juillet 2016 :

- Les volumes, espèces et qualité des bois à vendre ne sont donnés au catalogue qu'à titre indicatif et sans garantie ;
- Lors de la vente, tout adjudicataire doit présenter une **caution physique** (= personnelle), autre que son conjoint, qui doit signer avec lui le procès-verbal de vente ;
- Une promesse de **caution bancaire** ou un **chèque certifié** est exigé si l'adjudicataire se porte acquéreur de 35 m³ de bois ou plus en un ou plusieurs lots ;
- **Frais de vente : 3 %** du prix principal.
TVA 2 % pour les assujettis ;
- Un **état des lieux** est établi préalablement au permis d'exploiter et une **décharge** est délivrée en fin d'exploitation par le service forestier.

CLAUSES PARTICULIERES

- Les lots de la présente vente (bois de chauffage) sont vendus **aux enchères**.
- **La vente sera organisée en 2 tours**. Le 1^{er} tour sera réservé aux personnes domiciliées sur le territoire communal (se munir de sa carte d'identité), il ne sera attribué qu'un lot par ménage. Le second tour sera ouvert aux personnes également non domiciliées sur le territoire communal, sans limitation du nombre de lots par ménage.
- Les lots invendus à l'issue des 2 tours seront remis en vente, sans nouvelle publicité, et par **soumissions uniquement**, le **03 novembre 2020 à 14h30'** en l'Hôtel de Ville de Dinant salle des Mariages, 1^{er} étage.
- **Délais d'exploitation** : pour tous les lots, l'abattage doit être terminé pour le **31 mars 2021** et la vidange pour le **31 août 2021**, sauf disposition contraire précisée en remarque au bas de la fiche de description du lot.
- Les lots qui ne seraient pas exploités à la date susdite reviendront d'office à la Commune propriétaire qui pourra les remettre en vente.
- Il ne sera accordé aucune prorogation de délai sans motif impérieux, à justifier au service forestier.
- Les branches et ramilles non façonnées doivent être soigneusement rangées en andains selon les indications du garde.
- **Exploitation suspendue pour raison de chasse** :
 - en octobre, novembre et décembre, la veille et le jour des battues ;
 - en mai, du 15 juillet au 30 septembre : entre 18h00 le soir et 08h00 du matin (pirsch ou brocard).
- **Débardage et vidange** : doivent se faire suivant les indications du service forestier. Il est interdit de débarder par temps de dégel ou de pluie et de traîner les bois sur les chemins consolidés, sur les berges et dans le lit des cours d'eau.
- **Visites des lots** :
 - Lots 1 à 8 – ADF D. OUDAR (0477/78.15.28) – samedi 26 septembre 2020 à 10h00' – lieu de rendez-vous : parking aire de pique-nique situé Charreau de Lisogne.
 - Lots 9 à 11 – ADF B. SNOECK (0475/50.10.70) – mardi 29 septembre 2020 à 17h00' – lieu de rendez-vous : parking du château de Crèvecoeur
 - Lot 12 – ADF V. BAILLEZ (0479/86.03.77) – sur rendez-vous.

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale ff.,


Valentine ROSIER.



Le Bourgmestre,


Axel TIXHON.

SOUSSION : Modèle général
selon l'article 5 du cahier général des charges

Vente de bois du (date)	
A (lieu)	
Propriétaire	
Je soussigné, nommé ci-après adjudicataire :	
NOM	PRENOM :
ADRESSE	
.....	
TEL.....	GSM.....
(REPRESENTE PAR))	
Je déclare offrir pour le lot n° de la vente susvisée	
la somme de €,	
soit en toutes lettres : € hors frais et TVA.	
<input type="checkbox"/> Je déclare être assujetti à la TVA sous le n°	
<input type="checkbox"/> Je déclare ne pas être assujetti à la TVA	
Dans ce cas où je serais déclaré adjudicataire :	
<input type="checkbox"/> soit je joins la promesse d'engagement à émettre une caution bancaire visée à l'article 13 du cahier des charges ;	
<input type="checkbox"/> soit je paie immédiatement au comptant, séance tenante, par :	
<input type="checkbox"/> la remise d'un chèque bancaire certifié par une banque belge ou une banque d'un pays limitrophe ;	
<input type="checkbox"/> un moyen de paiement par carte bancaire, pour autant que le Receveur régional / Directeur financier communal dispose de ce mode de paiement.	
Si j'opte pour le paiement au comptant, je dépose, séance tenante au moyen d'un chèque certifié ou d'une carte bancaire (si le Receveur régional / Directeur financier communal dispose de ce mode de paiement), une somme supplémentaire correspondant à 20 % du montant total (prix principal augmenté des frais et de la TVA) et plafonnée à 6.000,00 €, à titre de garantie, selon les modalités des articles 19, § 1 ^{er} et 45 du cahier des charges.	

Je déclare avoir une parfaite connaissance des conditions du cahier des charges (clauses générales et particulières) et m'y soumettre.

Fait à, le

L'adjudicataire

(signature)

Note

UNE soumission par LOT (sauf groupement de lots sur un même terrain de coupe conformément à l'article 6).
 Au cas où l'adjudicataire est une société, la soumission doit renseigner également le nom de la personne physique représentant la société.

SOUSSION : Modèle pour lot < 35 m3
selon les articles 5 et 19, § 2, du cahier général des charges

Vente de bois du (date)	
A (lieu)	
Propriétaire	
Je soussigné, nommé ci-après adjudicataire :	
NOM	PRENOM :
ADRESSE	
.....	
TEL.....	GSM.....
(REPRESENTE PAR	
.....)	
Je déclare offrir pour le lot n° de la vente susvisée	
la somme de €,	
soit en toutes lettres : € hors frais et TVA.	
<input type="checkbox"/> Je déclare être assujetti à la TVA sous le n°	
<input type="checkbox"/> Je déclare ne pas être assujetti à la TVA	
Dans ce cas où je serais déclaré adjudicataire :	
✓ Je présente comme caution physique :	
NOM	PRENOM :
ADRESSE	
.....	
TEL.....	GSM.....
PROFESSION :	
✓ ET je paie selon les modalités de l'article 19, § 2, du cahier des charges :	
<input type="checkbox"/> soit immédiatement au comptant, séance tenante, par :	
<input type="checkbox"/> la remise d'un chèque bancaire certifié par une banque belge ou une banque d'un pays limitrophe ;	
<input type="checkbox"/> un moyen de paiement par carte bancaire, pour autant que le Receveur régional / Directeur financier communal dispose de ce mode de paiement ;	
<input type="checkbox"/> en numéraire, pour autant que le Receveur régional / Directeur financier communal marque son accord ;	
<input type="checkbox"/> soit dans les dix jours calendrier de la vente, par un virement bancaire / numéraire (*) dûment réceptionné par le Receveur régional / Directeur financier communal de l'Administration vendeuse.	
<input type="checkbox"/> : Biffer la mention inutile	

Nous soussignés déclarons avoir parfaite connaissance des conditions du cahier des charges (clauses générales et particulières) et nous y soumettons.

Fait à, le

L'adjudicataire

La caution physique

(signature)

(signature)

Note

UNE soumission par LOT (sauf groupement de lots sur un même terrain de coupe conformément à l'article 5).
Au cas où l'adjudicataire est une société, la soumission renseignera en outre le nom de la personne physique représentant la société.

PROMESSE D'ENGAGEMENT A EMETTRE UNE CAUTION BANCAIRE (Modèle A)
selon l'article 15 du cahier général des charges

En tête de la banque

Vente de bois du (date)	
A (lieu)	
Propriétaire	
Par la présente, l'organisme de cautionnement (nom et adresse de l'organisme de cautionnement)	
s'engage à se porter caution solidaire, d'ordre et pour compte de (nom et prénom du soumissionnaire) domicilié à (adresse)	
à concurrence d'un montant total et maximum de € soit (en toutes lettres) euros, laquelle somme couvre le montant total de l'achat, y compris les frais et la TVA, en faveur du propriétaire, et ceci, pour autant que le soumissionnaire susvisé soit déclaré adjudicataire lors de la vente renseignée ci-dessus.	

Il est entendu qu'une partie de la caution à émettre, correspondant à 20% du montant total (prix principal augmenté des frais et de la TVA) et plafonnée à 6.000,00 EUR, sera maintenue conformément aux articles 16 et 45 du cahier des charges jusqu'à la délivrance de la décharge d'exploitation du dernier lot acquis auprès d'un même cantonnement, et si nécessaire, jusqu'au paiement de l'indemnité pour prorogation de délai d'exploitation.

La Banque renoncera à tout bénéfice de discussion et le cas échéant de division de même qu'au gage que pourraient constituer les produits acquis.

La Banque s'engage à émettre cette caution bancaire dans les quinze jours calendrier de la demande qui lui en sera faite, pour autant que cette demande parvienne à la Banque avant l'échéance du présent engagement, soit le (date de la vente + 4 mois)

Le présent engagement prendra fin :

- soit par l'émission de la caution précitée, en utilisation partielle ou totale de la présente promesse;
- soit contre restitution de l'original de la présente promesse;
- soit contre remise d'une attestation de non-utilisation, établie par le bénéficiaire selon le modèle en annexe;
- et en tout cas au plus tard le (date de la vente + 4 mois)

Pour être valable, le présent engagement doit être revêtu, en original, des signatures de l'organisme de cautionnement (sous forme électronique ou mécanique)

Fait à, le

L'organisme de cautionnement

(signature)

+ Annexe : attestation d'utilisation ou de non-utilisation totale ou partielle de la promesse de caution bancaire.

PROMESSE D'ENGAGEMENT A EMETTRE UNE CAUTION BANCAIRE (Modèle B)
selon l'article 15 du cahier général des charges

En tête de la banque

Par la présente, l'organisme de cautionnement (nom et adresse de l'organisme de cautionnement)

s'engage à se porter caution solidaire, d'ordre et pour compte de (nom et prénom du soumissionnaire)

domicilié à (adresse)

à concurrence d'un montant total et maximum de €
soit (en toutes lettres) euros,
laquelle somme couvre le montant total de l'achat, y compris les frais et la TVA,
en faveur de (*) , propriétaire des bois,
et ceci pour autant que le soumissionnaire susvisé soit déclaré adjudicataire lors de la vente des coupes qui se
tiendra

le (date) (**)

à (lieu) (**)

(*) : à compléter par le Receveur régional / Directeur financier communal ou le représentant du propriétaire

(**) : à compléter par le Président de la vente

Il est entendu qu'une partie de la caution à émettre, correspondant à 20% du montant total (prix principal augmenté des frais et de la TVA) et plafonnée à 6.000,00 EUR, sera maintenue conformément aux articles 16 et 45 du cahier des charges jusqu'à la délivrance de la décharge d'exploitation du dernier lot acquis auprès d'un même propriétaire et si nécessaire, jusqu'au paiement de l'indemnité pour prorogation de délai d'exploitation.

La Banque renoncera à tout bénéfice de discussion et le cas échéant de division de même qu'au gage que pourraient constituer les produits acquis.

La Banque s'engage à émettre cette caution bancaire dans les quinze jours calendrier de la demande qui lui en sera faite, pour autant que cette demande parvienne à la Banque dans un délai de 4 mois maximum à dater de la vente et au plus tard avant l'échéance finale du présent engagement, soit le

Le présent engagement prendra fin :

- soit par l'émission de la caution précitée, en utilisation partielle ou totale de la présente promesse;
- soit contre restitution de l'original de la présente promesse;
- soit contre remise d'une attestation de non-utilisation, établie par le bénéficiaire selon le modèle en annexe;
- soit à l'issue du délai de 4 mois à dater de la vente telle que précisée dans l'attestation d'utilisation;
- et en tout cas au plus tard le

Pour être valable, le présent engagement doit être revêtu, en original, des signatures de l'organisme de cautionnement (sous forme électronique ou mécanique)

Fait à, le

L'organisme de cautionnement

(signature)

+ Annexe : attestation d'utilisation ou de non-utilisation totale ou partielle de la promesse de caution bancaire.

**ATTESTATION D'UTILISATION OU DE NON UTILISATION TOTALE OU PARTIELLE
DE LA PROMESSE DE CAUTION BANCAIRE
selon l'article 15 du cahier général des charges**

Je soussigné, Receveur régional / Directeur financier communal ou représentant du propriétaire :
.....
déclare par la présente que la promesse de caution bancaire d'un montant total de :
.....euros
délivrée par (*organisme de cautionnement*)
.....
afin de garantir au profit de la Région wallonne l'offre de (*soumissionnaire*)
.....
lors de la vente de bois du (*date*)
à (*lieu*)

a été utilisée à concurrence d'un montant de €
soit (*en toutes lettres*) euros
frais et TVA compris

n'a pas été utilisée

Fait à, le

Le Receveur régional / Directeur financier communal

Le représentant du propriétaire

(signature)

(signature)

CAUTION BANCAIRE DEFINITIVE
selon l'article 16 du cahier général des charges

A Monsieur le Receveur régional / Directeur financier communal

Monsieur le Receveur régional / Directeur financier communal,

Par la présente, l'organisme de cautionnement (*nom et adresse de l'organisme de cautionnement*)

à l'honneur de vous informer qu'il se porte caution solidaire, d'ordre et pour compte de (*nom et prénom du soumissionnaire*) domicilié à (*adresse*)

à concurrence d'un montant total et maximum de € (1)

soit (*en toutes lettres*) euros,

laquelle somme garantit le paiement des coupes de bois sur le cantonnement de

dont il a été déclaré adjudicataire pour le prix de €, frais et TVA compris,

le (*date*)

à (*lieu*)

(1) : total des sommes dues par l'adjudicataire à un même propriétaire dans un même cantonnement, en ce compris les frais et la TVA

Il est entendu que le paiement devra s'effectuer selon le calendrier établi comme suit :

..... € le au plus tard

..... € le

..... € le

Tout appel à la caution devra nous parvenir dans les 45 jours suivant chaque échéance, par lettre recommandée à la poste. Passé ce délai, la garantie sera automatiquement réduite à concurrence du montant échu, sauf pour la tranche portant sur la dernière échéance dont la totalité ou une partie sera maintenue conformément aux articles 16 et 45 du cahier des charges, jusqu'à la réception de la décharge d'exploitation telle qu'organisée à l'article 32.

L'article 45 du cahier des charges prévoit également qu'une somme de euros (2) sera maintenue, à titre de caution pour la réparation de dégâts éventuels survenus sur la (les) coupe(s), le paiement des indemnités de prorogation des délais d'exploitation et les frais pour non exploitation, jusqu'à réception de la décharge d'exploitation, prévue à l'article 32 du cahier des charges, de tous les lots dont question et nous notifiée par l'agent forestier du ressort et si nécessaire, jusqu'au paiement de l'indemnité pour prorogation de délai d'exploitation.

(2) 20 % de la somme mentionnée ci-dessus en (1), plafonné à 6.000,00 €

Le soussigné renonce à tout bénéfice de discussion et le cas échéant de division, de même qu'au gage que pourraient constituer les produits acquis.

Veuillez agréer, Monsieur le Receveur régional / Directeur financier communal, nos salutations distinguées.

Fait à, le

L'organisme de cautionnement

(signature)

PROCES-VERBAL D'ETAT DES LIEUX AVANT EXPLOITATION
selon l'article 29 du cahier général des charges

Date	
Heure	
Je soussigné, responsable du triage :	
NOM	PRENOM :
GRADE	
(ACCOMPAGNE PAR	
En présence de :	
NOM	PRENOM :
ADRESSE	
TEL..... GSM.....	
NE LE A	
En sa qualité de :	
<input type="checkbox"/> adjudicataire du lot décrit ci-dessous	
<input type="checkbox"/> représentant dûment mandaté de l'adjudicataire et porteur d'une procuration	
Nous avons procédé au constat de l'état des lieux dans les compartiments n°	
de la forêt de	
située dans le cantonnement de	
sur le triage de	
qui constituent le lot n° de la vente du	
adjudgé à	
Nous y avons fait ce jour, les constatations suivantes :	
1. Etat des chemins empierrés et annexes	
2. Etat des chemins de terre et coupe-feu	
3. Etat du sol dans de la coupe (détail par compartiment)	
4. Etat des arbres réservés et éventuellement des arbres de place, notamment blessures au tronc ou aux racines	
5. Etat des cours d'eau et des berges	
6. Remarques diverses	

En foi de quoi avons rédigé le présent constat, et avons remis le permis d'exploiter n°

Fait à, le, en double exemplaire.

L'adjudicataire ou son représentant

Le responsable du triage

(signature)

(signature)

REM : Le cas échéant, le formulaire de demande de dérogation pour le franchissement des cours d'eau, muni de son annexe préalablement complétée par les services compétents, est joint en annexe au présent procès-verbal.

PROCURATION POUR L'ETABLISSEMENT DE L'ETAT DES LIEUX
AVANT OU APRES EXPLOITATION
selon l'article 29 du cahier général des charges

Je soussigné, adjudicataire :

NOM PRENOM :

ADRESSE

TEL GSM

N° DE TVA

En ma qualité de :

administrateur-délégué de l'entreprise

gérant de l'entreprise

entrepreneur indépendant

Je déclare que :

NOM PRENOM :

ADRESSE

TEL GSM

me représente valablement pour l'établissement de l'état des lieux des coupes de bois :

avant exploitation

après exploitation

sur tout le territoire wallon, pendant la période du au

pour le lot de la vente du à

Fait à, le

L'adjudicataire,

(signature)

Cachet de l'entreprise :

DEMANDE DE PROROGATION DES DELAIS D'EXPLOITATION
selon l'article 31.62 du cahier général des charges

Document à remettre à l'agent des forêts responsable du triage

Je soussigné, adjudicataire du lot identifié ci-après :	
NOM	PRENOM :
ADRESSE	
.....	
TEL	GSM.....
FAX	
(REPRESENTANT L'ENTREPRISE	
)	
Je demande une prorogation relative aux compartiments n°	
de la forêt de	
située dans le cantonnement de	
sur le triage de	
qui constituent le lot n° de la vente du	
qui a été adjugé pour un prix total, hors frais, de : €	
Nature de la coupe :	
Permis d'exploiter délivré le :	
Echéance du délai d'exploitation initial :	
Volume initial de la coupe :m ³	
Volume restant sur pied :m ³	
Le cas échéant, surface non vidangée à la fin du délai initial: ha	
Je sollicite :	
<input type="checkbox"/> une première prorogation	<input type="checkbox"/> du délai d'abatage
<input type="checkbox"/> une seconde prorogation	<input type="checkbox"/> du délai de vidange
Pour une durée de :	
<input type="checkbox"/> 1 trimestre	<input type="checkbox"/> 2 trimestres
<input type="checkbox"/> 3 trimestres	<input type="checkbox"/> 4 trimestres

Pour rappel, le calcul de l'indemnité d'abatage débute à l'expiration du délai d'abatage précisé au cahier des charges. L'indemnité est proportionnelle à la valeur des bois non coupés à l'expiration de ce délai, sur base du prix moyen du lot (à savoir le prix atteint lors de la vente, frais non compris, divisé par le volume du lot). Le taux est fixé à 1 % par trimestre de prorogation commencé, avec un minimum de 12,50 €. Le paiement de l'indemnité doit être effectué anticipativement au début de la prorogation. La prorogation ne sera effective que lorsque la preuve de paiement des indemnités sera fournie au Chef de Cantonnement, par l'adjudicataire ou par le Receveur régional / Directeur financier communal. Entre-temps, le permis d'exploiter est suspendu, sans report possible au delà du délai légal. Chaque prorogation peut être sollicitée pour des périodes de 1, 2, 3 ou 4 trimestres consécutifs, mais la prorogation ne pourra être renouvelée qu'une seule fois. Pour la 2^e année de prorogation, le taux est fixé à 2 % par trimestre. Pour les bois abattus mais non vidangés, une indemnité de vidange de 370,00 € par hectare et par année de retard s'ajoute à l'indemnité d'abatage.

Fait à, le

L'adjudicataire,

La présente demande de prorogation est confirmée au (date)
 refusée

Motivation :

Fait à, le

Le Directeur,

CALCUL DES INDEMNITES

Abattage Rappel du prix total de la vente, hors frais (*) : €
 Date de fin d'abattage :
 = Nombre de trimestres : x (*) x 1%
 + x (*) x 2% = €

Vidange Rappel surface non vidangée (**): ha
 Date de fin de vidange :
 = Nombre d'années : x (**) x 370,00 € = €

Total = €

o Transmis au Chef de cantonnement

Avis favorable / défavorable
 Motivation :
 Date L'Agent des Forêts



o Transmis au Directeur

Pour information : l'exploitation du lot est terminée.
 Date Le Chef de Cantonnement



o Transmis au Directeur

Avis favorable / défavorable pour la prorogation du délai d'abattage
 Avis favorable / défavorable pour la prorogation du délai de vidange
 Motivation :
 Date Le Chef de Cantonnement



o Transmis au Chef de cantonnement

L'abattage / la vidange / l'exploitation du lot est terminée.
 L'état des lieux après exploitation a été / n'a pas été réalisé (si réalisé, le joindre en annexe).
 Date L'Agent des Forêts



o Transmis au responsable du triage

Pour information et demande de suivi de la prorogation
 Date Le Chef de Cantonnement



o Décision du Directeur

La demande de prorogation est confirmée ou
 refusée
 Motivation :
 Date Le Directeur



o Notification par le Chef de cantonnement

Décision envoyée à l'adjudicataire et au Receveur régional /
 Directeur financier communal
 Date Le Chef de Cantonnement



o Transmis au Chef de cantonnement

Pour information et notification de la décision à l'adjudicataire
 et au Receveur régional / Directeur financier communal, par
 copie de l'original
 Date Le Directeur

PROCES-VERBAL D'ETAT DES LIEUX APRES EXPLOITATION
selon l'article 32 du cahier général des charges

Date	
Heure	
Je soussigné, responsable du triage :	
NOM	PRENOM :
GRADE	
(ACCOMPAGNE PAR	
En présence de :	
NOM	PRENOM :
ADRESSE	
.....	
TEL.....	GSM.....
NE LE	A
En sa qualité de :	
<input type="checkbox"/> adjudicataire du lot décrit ci-dessous	
<input type="checkbox"/> représentant dûment mandaté de l'adjudicataire et porteur d'une procuration	
Nous avons procédé au constat de l'état des lieux dans les compartiments n°	
de la forêt de	
située dans le cantonnement de	
sur le triage de	
qui constitue le lot n° de la vente du	
adjudgé à	
Nous y avons fait ce jour, les constatations suivantes :	
1. Etat des chemins empierrés et annexes	
2. Etat des chemins de terre et coupe-feu	
3. Etat du sol dans de la coupe (détail par compartiment)	
4. Etat des arbres réservés et éventuellement des arbres de piece, notamment blessures au tronc ou aux racines	
5. Etat des cours d'eau et des berges	
6. Remarques diverses	
Les travaux d'exploitation et de vidange et de remise en état éventuelle du parterre de la coupe ont été réalisés conformément au cahier des charges :	
<input type="checkbox"/> OUI → La présente vaut dès lors comme décharge d'exploitation.	
<input type="checkbox"/> NON	

En foi de quoi avons rédigé le présent constat.

Fait à, le, en double exemplaire.

L'adjudicataire ou son représentant

Le responsable du triage, pour le Chef de cantonnement

(signature)

(signature)

DECHARGE D'EXPLOITATION D'OFFICE
selon l'article 32 du cahier général des charges

Date	
Heure	
Je soussigné, chef de cantonnement à	
NOM	PRENOM :
GRADE	
accorde la décharge d'exploitation sans visite des lieux à :	
NOM	PRENOM :
ADRESSE	
.....	
TEL.....	GSM.....
NE LE	A
en sa qualité d'adjudicataire du lot décrit ci-dessous.	
La présente décharge d'exploitation concerne les compartiments n°.....	
de la forêt de	
située dans le cantonnement de	
sur le triage de	
qui constituait le lot n° de la vente du	
adjudgé à	

Fait à, le, en double exemplaire.

Le chef de cantonnement

(signature)

INFORMATIONS : OUDAR Denis, 0477/78.15.28,

10,5946 Ha; 35 bois; cube moyen : 311 dm³; circ moyenne : 64 cm; 11 m³ grumes; 1 m³ houppiers

Comp/Pa : 47/1

Lieu(x) - dit(s)

TIENNES DU MOULIN

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 1		CHENE AMELIORATION CHAUFFAGE NORMAL		FRENE AMELIORATION CHAUFFAGE NORMAL		FEUILLUS DIVERS AMELIORATION CHAUFFAGE NORMAL			
Espece	Coupe	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
Qualité	Type								
Circ.	Diam.								
45	14,5	-		8		8		-	
55	17,5	-	-	2	0,954 m ³	1	0,772 m ³	-	-
65	20,5	1	0,219 m ³	3	0,717 m ³	1	0,225 m ³	-	-
75	24,0	1		1		-		-	
85	27,0	1		2		1		-	
95	30,0	-	0,840 m ³	1	1,993 m ³	1	1,142 m ³	-	-
105	33,5	-		1		-		-	
115	36,5	-	-	-	1,002 m ³	-	-	-	-
125	40,0	-	-	2	3,032 m ³	-	-	-	-
Totaux Gr.		3	1,059 m ³	20	7,698 m ³	12	2,139 m ³	-	-
Houp./tail.			-		1 m ³		-		-

712/2020/3134/3/1 Tril 003

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 47/1:2020/261, 47/1:2020/262, 47/1:2020/263

Remarques éventuelles pour le lot 1

Sécurité bord de route en partie

Exploitant de la prairie (M. MERSCHOT) à contacter pour modalités

INFORMATIONS : OUDAR Denis, 0477/78.15.28,
 10,5946 Ha; 66 bois; cube moyen : 269 dm³; circ moyenne : 63 cm; 18 m3 grumes
 Comp/Pa : 47/1

Lieu(x) - dit(s)

TIENNES DU MOULIN

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 2		CHENE AMELIORATION CHAUFFAGE NORMAL		HETRE AMELIORATION CHAUFFAGE NORMAL		FEUILLUS DIVERS AMELIORATION CHAUFFAGE NORMAL			
Espèce	Coupe	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
Qualité	Type								
Circ.	Diam.								
45	14,5	-		-		25		-	
55	17,5	3	0,459 m ³	-	-	11	3,811 m ³	-	-
65	20,5	2	0,468 m ³	-	-	7	1,680 m ³	-	-
75	24,0	1		-		4		-	
85	27,0	2		-		-		-	
95	30,0	4	4,253 m ³	-	-	3	3,019 m ³	-	-
105	33,5	-		-		2		-	
115	36,5	-	-	1	1,160 m ³	-	1,762 m ³	-	-
125	40,0	-	-	-	-	1	1,158 m ³	-	-
Totaux Gr.		12	5,180 m ³	1	1,160 m ³	53	11 m ³	-	-
Houp./tail.									

712/2020/3134/3/2 Tr 003

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 47/1:2020/265, 47/1:2020/266, 47/1:2020/264

Remarques éventuelles pour le lot 2

Exploitant de la prairie (M. MERSCHOT) à contacter pour modalités

INFORMATIONS : OUDAR Denis, 0477/78.15.28,
 10,5946 Ha; 76 bois; cube moyen : 234 dm³; circ moyenne : 62 cm; 18 m3 grumes
 Comp/Pa : 47/1

Lieu(x) - dit(s)

TIENNES DU MOULIN

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 3		CHENE		FRENE		FEUILLUS DIVERS			
Espece		AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION			
Coupe		CHAUFFAGE		CHAUFFAGE		CHAUFFAGE			
Qualité		NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Type									
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
45	14,5	-		-		31		-	
55	17,5	2	0,306 m ³	1	0,160 m ³	9	3,926 m ³	-	-
65	20,5	1	0,234 m ³	-	-	9	2,025 m ³	-	-
75	24,0	2		1		8		-	
85	27,0	-		-		3		-	
95	30,0	1	1,447 m ³	-	0,335 m ³	4	5,641 m ³	-	-
105	33,5	1		-		2		-	
115	36,5	-	0,940 m ³	-	-	-	1,678 m ³	-	-
125	40,0	-	-	-	-	1	1,098 m ³	-	-
Totaux Gr.		7	2,927 m ³	2	0,495 m ³	67	14 m ³	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

712/2020/3134/3/3 Tr 003

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 47/1:2020/267, 47/1:2020/268, 47/1:2020/269

Remarques éventuelles pour le lot 3

Agriculteur (M. GRAINDORGE Julien) à contacter pour modalités
 Feuillus divers : forte proportion de hêtre

INFORMATIONS : OUDAR Denis, 0477/78.15.28,
 10,5946 Ha; 66 bois; cube moyen : 210 dm³; circ moyenne : 58 cm; 14 m³ grumes
 Comp/Pa : 47/1

Lieu(x) - dit(s)

TIENNES DU MOULIN

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 4		CHENE		HETRE		FEUILLUS DIVERS			
Espece		AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION			
Coupe		CHAUFFAGE		CHAUFFAGE		CHAUFFAGE			
Qualité		NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Type									
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
45	14,5	4		-		30		-	
55	17,5	6	1,278 m ³	-	-	7	3,847 m ³	-	-
65	20,5	2	0,468 m ³	-	-	3	0,675 m ³	-	-
75	24,0	2		-		2		-	
85	27,0	4		-		3		-	
95	30,0	1	3,080 m ³	-	-	-	1,910 m ³	-	-
105	33,5	-		-		-		-	
115	36,5	-	-	1	1,160 m ³	-	-	-	-
125	40,0	-	-	1	1,419 m ³	-	-	-	-
Totaux Gr.		19	4,826 m ³	2	2,579 m ³	45	6,432 m ³	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

712/2020/3134/3/4 Tr 003

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 47/1:2020/272, 47/1:2020/270, 47/1:2020/271

Remarques éventuelles pour le lot 4

Agriculteur (M. GRAINDORGE Julien) à contacter pour modalités
 Feuillus divers : forte proportion de hêtre



INFORMATIONS : OUDAR Denis, 0477/78.15.28,
 10,5946 Ha; 55 bois; cube moyen : 386 dm³; circ moyenne : 70 cm; 21 m3 grumes
 Comp/Pa : 47/1

Lieu(x) - dit(s)

TIENNES DU MOULIN

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 5		CHENE		HETRE		FEUILLUS DIVERS			
Espèce	Coupe	AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION			
Qualité	Type	CHAUFFAGE		CHAUFFAGE		CHAUFFAGE			
		NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
45	14,5	-	-	1	-	16	-	-	-
55	17,5	-	-	1	0,256 m ³	7	2,750 m ³	-	-
65	20,5	2	0,438 m ³	4	0,952 m ³	2	0,512 m ³	-	-
75	24,0	2	-	2	-	1	-	-	-
85	27,0	2	-	2	-	-	-	-	-
95	30,0	-	1,600 m ³	1	2,435 m ³	2	1,701 m ³	-	-
105	33,5	3	-	1	-	1	-	-	-
115	36,5	2	5,048 m ³	1	1,996 m ³	-	0,881 m ³	-	-
125	40,0	-	-	-	-	2	2,676 m ³	-	-
Totaux Gr.		11	7,086 m ³	13	5,639 m ³	31	8,520 m ³	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

712/2020/3134/3/5 Tr 003

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 47/1:2020/273, 47/1:2020/275, 47/1:2020/274

Remarques éventuelles pour le lot 5

Agriculteur (M. GRAINDORGE Julien) à contacter pour modalités
 Feuillus divers : forte proportion de hêtre

INFORMATIONS : OUDAR Denis, 0477/78.15.28,
 10,5946 Ha; 61 bois; cube moyen : 212 dm³; circ moyenne : 59 cm; 13 m3 grumes
 Comp/Pa : 47/1

Lieu(x) - dit(s)

TIENNES DU MOULIN

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 6		CHENE		HETRE		FEUILLUS DIVERS			
Espèce		AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION			
Coupe		CHAUFFAGE		CHAUFFAGE		CHAUFFAGE			
Qualité		NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Type									
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
45	14,5	-		11		16		-	
55	17,5	2	0,306 m ³	1	1,127 m ³	11	3,398 m ³	-	-
65	20,5	2	0,468 m ³	2	0,444 m ³	4	0,960 m ³	-	-
75	24,0	1		1		3		-	
85	27,0	1		-		1		-	
95	30,0	1	1,400 m ³	-	0,313 m ³	-	1,492 m ³	-	-
105	33,5	3		-		-		-	
115	36,5	-	2,340 m ³	-	-	-	-	-	-
125	40,0	-		-		-		-	
135	43,0	-	-	-	-	1	0,702 m ³	-	-
Totaux Gr.		10	4,514 m ³	15	1,884 m ³	36	6,552 m ³	-	-
Houp./tail.									

712/2020/3134/3/6 Tri 003

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 47/1:2020/276, 47/1:2020/277, 47/1:2020/278

Remarques éventuelles pour le lot 6

Agriculteur (M. GRAINDORGE Julien) à contacter pour modalités

Feuillus divers : forte proportion de hêtre

INFORMATIONS : OUDAR Denis, 0477/78.15.28,
 10,5946 Ha; 63 bois; cube moyen : 311 dm³; circ moyenne : 63 cm; 20 m³ grumes
 Comp/Pa : 47/1

Lieu(x) - dit(s)

TIENNES DU MOULIN

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 7		CHENE AMELIORATION CHAUFFAGE NORMAL		HETRE AMELIORATION CHAUFFAGE NORMAL		MERISIER AMELIORATION CHAUFFAGE NORMAL		FEUILLUS DIVERS AMELIORATION CHAUFFAGE NORMAL	
Espece	Coupe	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
	Type								
Circ.	Diam.								
45	14,5	-		12		-		10	
55	17,5	-	-	6	2,340 m ³	-	-	6	1,902 m ³
65	20,5	2	0,644 m ³	3	0,864 m ³	2	0,550 m ³	3	0,768 m ³
75	24,0	3		1		1		1	
85	27,0	1		1		4		1	
95	30,0	3	4,385 m ³	-	0,992 m ³	-	2,571 m ³	-	0,866 m ³
105	33,5	1		-		-		-	
115	36,5	1	2,242 m ³	-	-	-	-	-	-
125	40,0	-	-	1	1,482 m ³	-	-	-	-
Totaux Gr.		11	7,271 m ³	24	5,678 m ³	7	3,121 m ³	21	3,536 m ³
Houp./tail.			-		-		-		-

712/2020/3134/3/7 Tri 003

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 47/1:2020/279, 47/1:2020/281, 47/1:2020/282, 47/1:2020/280

Remarques éventuelles pour le lot 7

Agriculteur (Me MERSCHOT) à contacter pour modalités



INFORMATIONS : OUDAR Denis, 0477/78.15.28,
 10,5946 Ha; 78 bois; cube moyen : 234 dm³; circ moyenne : 55 cm; 18 m3 grumes
 Comp/Pa : 47/1

Lieu(x) - dit(s)

TIENNES DU MOULIN

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 8		CHENE AMELIORATION CHAUFFAGE NORMAL		FRENE AMELIORATION CHAUFFAGE NORMAL		HETRE AMELIORATION CHAUFFAGE NORMAL		MERISIER AMELIORATION CHAUFFAGE NORMAL	
Espèce	Coupe	Qualité	Type	Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume
				35	11,0	-	-	34	1,598 m ³
				45	14,5	1		4	
				55	17,5	-	0,097 m ³	5	1,326 m ³
				65	20,5	1	0,248 m ³	3	0,810 m ³
				75	24,0	4		2	
				85	27,0	2		1	
				95	30,0	1	3,109 m ³	-	1,260 m ³
				105	33,5	-		-	
				115	36,5	-		-	0,756 m ³
				125	40,0	-		-	1,355 m ³
				Totaux Gr.		9	3,454 m ³	49	4,994 m ³
				Houp./tail.					
									4
									2,786 m ³
									16
									7,040 m ³

712/2020/3134/3/8 Tri 003

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 47/1:2020/283, 47/1:2020/285, 47/1:2020/286, 47/1:2020/284

Remarques éventuelles pour le lot 8

Agriculteur (Me MERSCHOT) à contacter pour modalités



INFORMATIONS : SNOECK Benjamin, 0475/50.10.70,
 11,6138 Ha; 49 bois; cube moyen : 268 dm³; circ moyenne : 54 cm; 13 m3 grumes
 Comp/Pa : 34/1

Lieu(x) - dit(s)

NOIRMONT - MONT. DES VACHES

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 9		FRENE		FEUILLUS DIVERS					
Espece		AMELIORATION		AMELIORATION					
Coupe		CHAUFFAGE		CHAUFFAGE					
Qualité		NORMAL		NORMAL					
Type		NORMAL		NORMAL					
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	6		2		-		-	
35	11,0	11	0,719 m ³	-	0,034 m ³	-	-	-	-
45	14,5	6		-		-		-	
55	17,5	11	2,716 m ³	1	0,173 m ³	-	-	-	-
65	20,5	3	0,858 m ³	1	0,272 m ³	-	-	-	-
75	24,0	1		-		-		-	
85	27,0	1		-		-		-	
95	30,0	1	1,630 m ³	-	-	-	-	-	-
105	33,5	-		-		-		-	
115	36,5	2	2,484 m ³	1	1,196 m ³	-	-	-	-
125	40,0	1	1,633 m ³	1	1,398 m ³	-	-	-	-
Totaux Gr.		43	10 m ³	6	3,073 m ³	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

712/2020/3134/39 Tr 005

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 34/1:2020/493, 34/1:2020/492

Remarques éventuelles pour le lot 9

Deux flaches superposées



INFORMATIONS : SNOECK Benjamin, 0475/50.10.70,
 11,6138 Ha; 59 bois; cube moyen : 255 dm³; circ moyenne : 58 cm; 15 m3 grumes
 Comp/Pa : 34/1

Lieu(x) - dit(s)

NOIRMONT - MONT. DES VACHES

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 10		FRENE		FEUILLUS DIVERS					
Espèce		AMELIORATION		AMELIORATION					
Coupe		CHAUFFAGE		CHAUFFAGE					
Qualité		NORMAL		NORMAL					
Type		NORMAL		NORMAL					
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	1		2		-		-	
35	11,0	3	0,191 m ³	3	0,217 m ³	-		-	
45	14,5	4		7		-		-	
55	17,5	9	2,114 m ³	8	2,189 m ³	-		-	
65	20,5	6	1,716 m ³	3	0,720 m ³	-		-	
75	24,0	3		5		-		-	
85	27,0	-		1		-		-	
95	30,0	-	1,194 m ³	-	2,271 m ³	-		-	
105	33,5	2		-		-		-	
115	36,5	1	3,164 m ³	-		-		-	
125	40,0	-		-		-		-	
135	43,0	-		1	1,263 m ³	-		-	
Totaux Gr.		29	8,379 m ³	30	6,660 m ³	-		-	
Houp./tail.						-		-	

712/2020/3134/3/10 Tr 005

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 34/1:2020/495, 34/1:2020/494

Remarques éventuelles pour le lot 10

Deux flaches superposées



INFORMATIONS : SNOECK Benjamin, 0475/50.10.70,
 0,2375 Ha; 8 m³ houpp./tail.
 Comp/Pa : 37/2

Lieu(x) - dit(s)

BOIVEAU

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 11		FRENE							
Espèce		DEFINITIVE							
Coupe		CHAMPIGNON							
Qualité		NORMAL							
Type									
Circ. Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	
Houpp./tail.	-	-	-	-	-	-	-	-	
Totaux Gr.	-	-	-	-	-	-	-	-	
Houpp./tail.		8 m ³							

712/2020/3134/3/11 Tr 005

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 37/2:2020/496

Remarques éventuelles pour le lot 11

Arbres non flachés - Contact à prendre avec le préposé forestier



INFORMATIONS : BAILLEZ Vincent, 0479/86.03.77,
 0,9745 Ha; 89 bois; cube moyen : 399 dm³; circ moyenne : 75 cm; 35 m³ grumes; 1 m³ houppiers
 Comp/Pa : 17/2

Lieu(x) - dit(s)

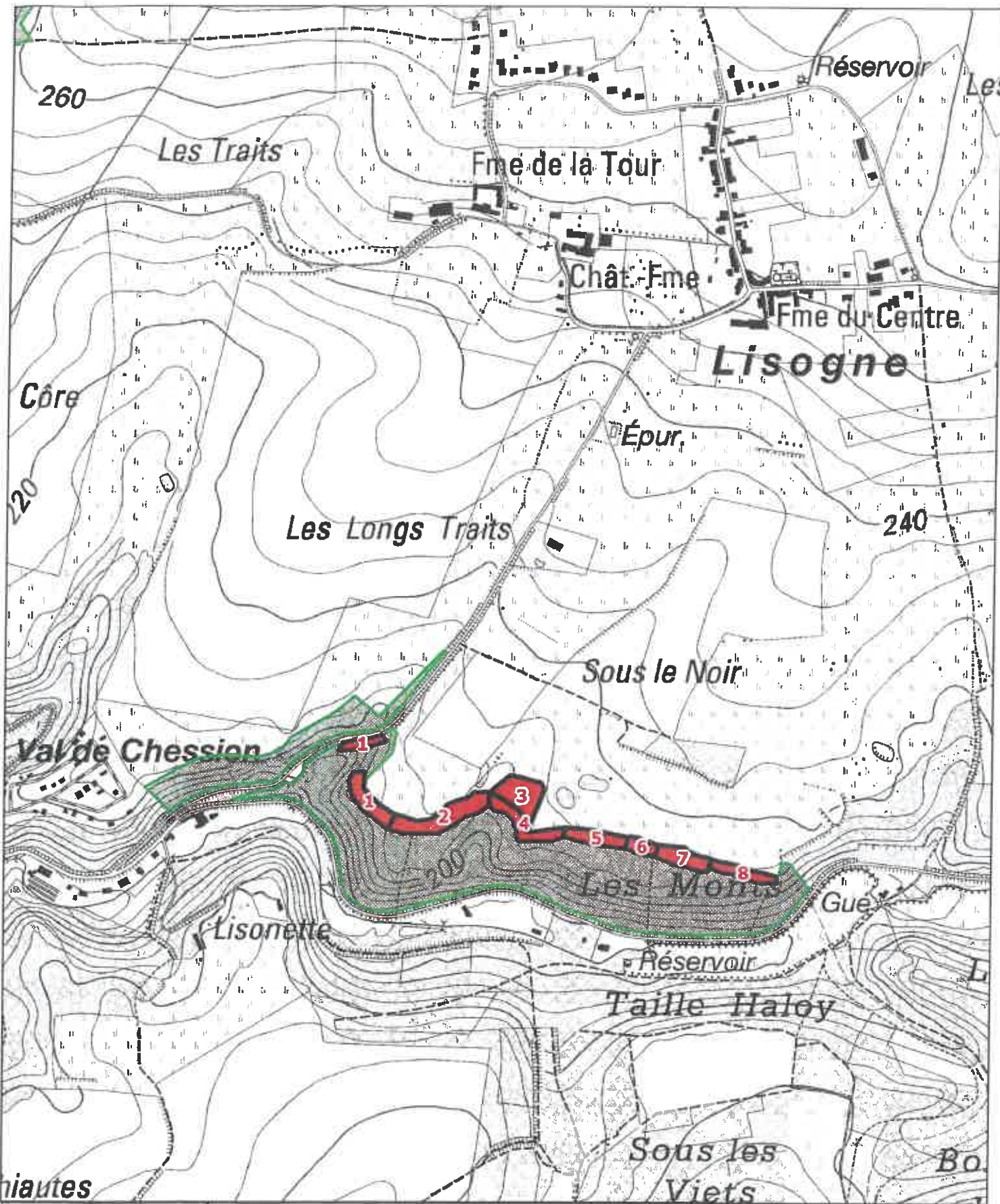
TIENNE GREVY - NESEE

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

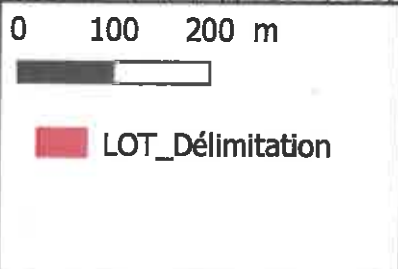
LOT 12		FRENE CHABLIS CHAUFFAGE NORMAL		FRENE SANITAIRE CHAUFFAGE NORMAL									
Espèce	Coupe	Qualité	Type	Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
45	14,5	-						3		-		-	
55	17,5	5	0,970 m ³			5	1,306 m ³	5	1,306 m ³	-		-	
65	20,5	8	2,160 m ³			12	3,240 m ³	12	3,240 m ³	-		-	
75	24,0	10				10		10		-		-	
85	27,0	6				22		22		-		-	
95	30,0	1	7,708 m ³			6	19 m ³	6	19 m ³	-		-	
105	33,5	-				1	0,838 m ³	1	0,838 m ³	-		-	
Totaux Gr.		30	11 m ³			59	24 m ³	59	24 m ³	-		-	
Houp./tail.							1 m ³		1 m ³	-		-	

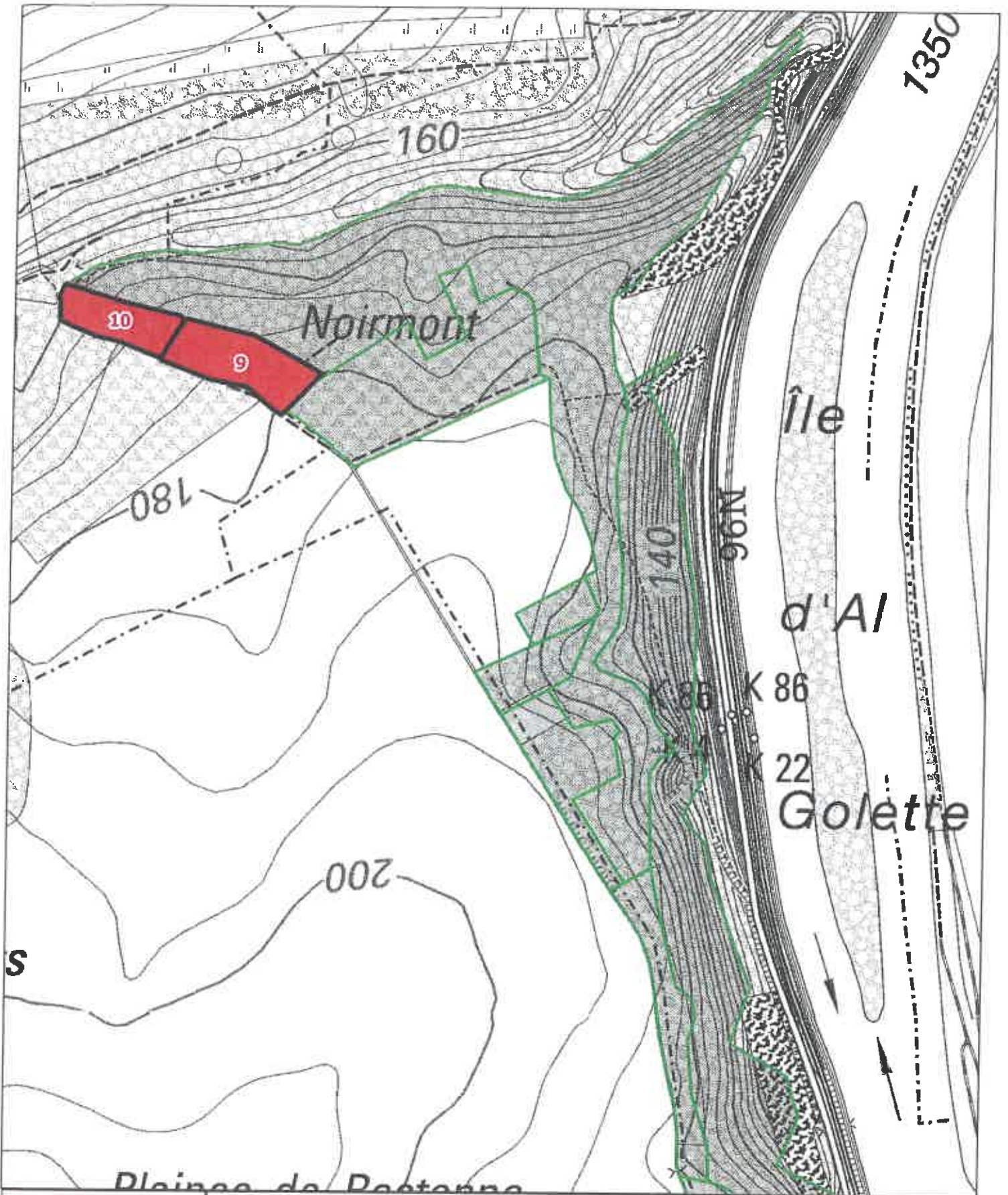
712/2020/3134/2/12 Tri 007

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 17/2:2020/231, 17/2:2020/232



Propriété de la Ville de DINANT
Localisation des lots de bois de chauffage





Wallonie
environnement
SPW

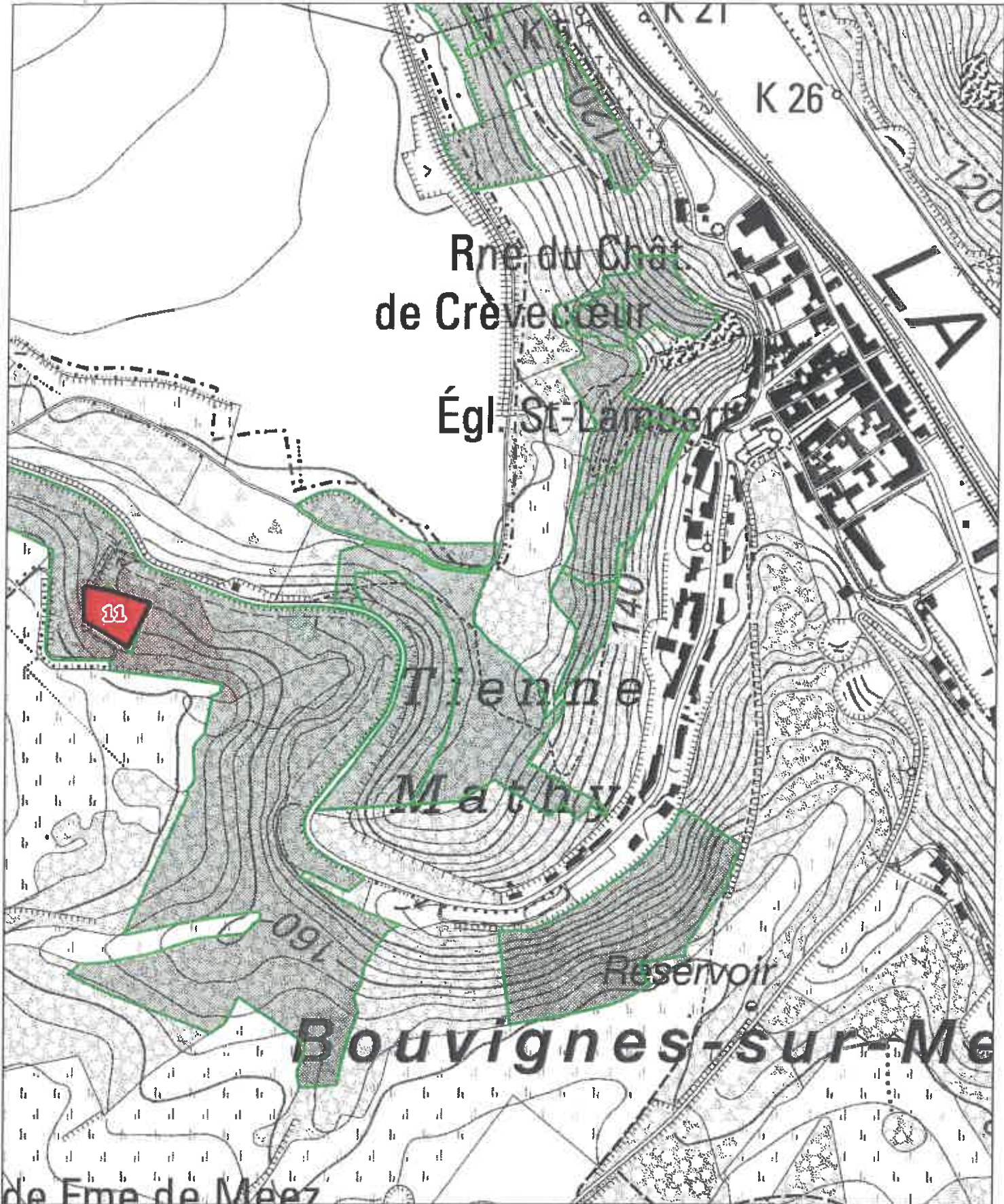


Propriété de la Ville de DINANT
Localisation des lots de bois de chauffage

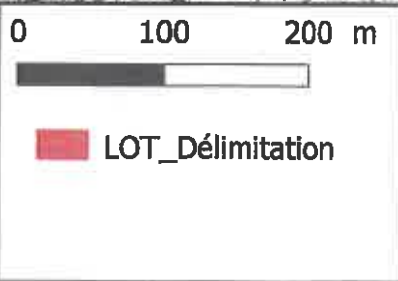
0 100 200 m

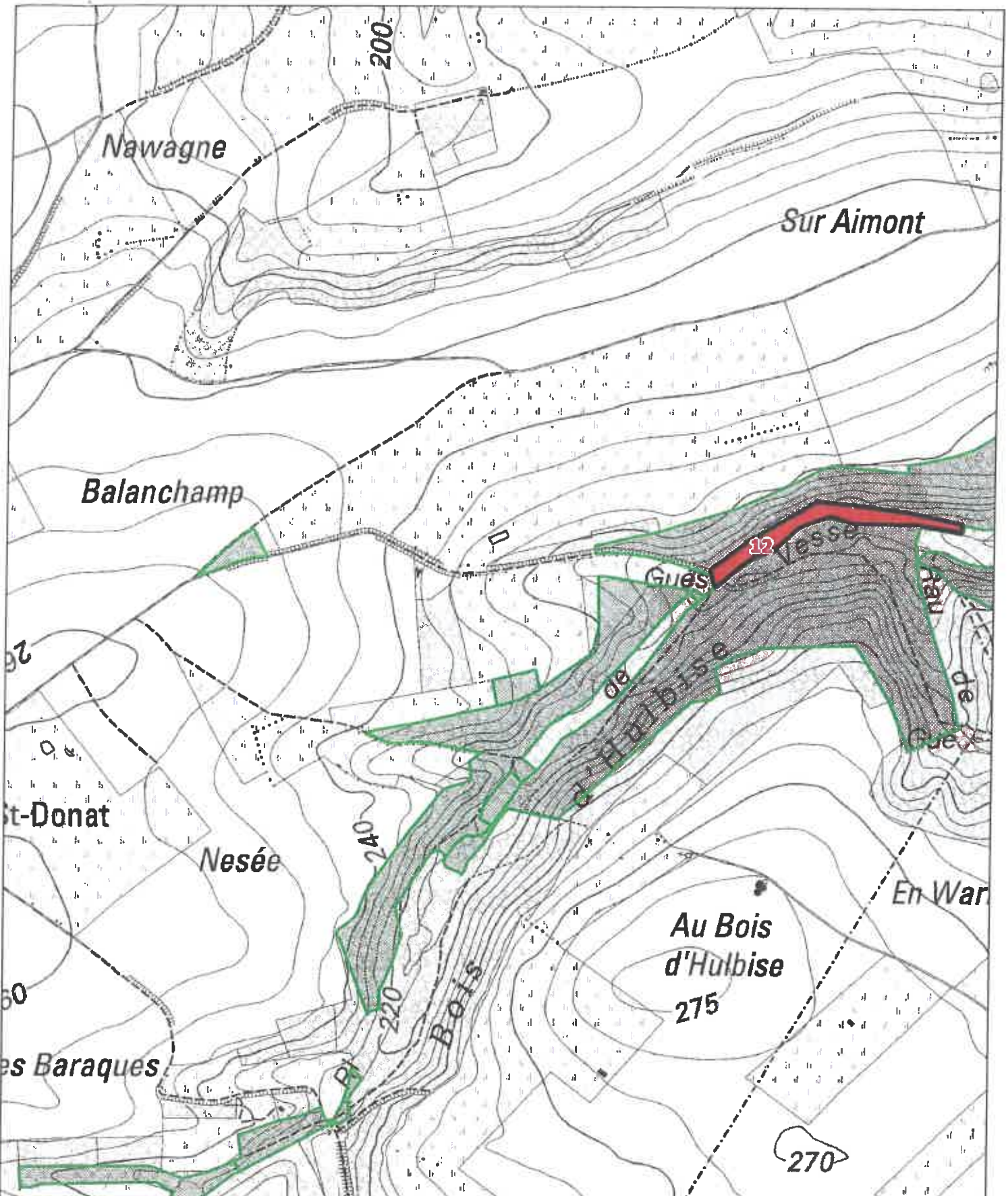


LOT_Délimitation



Propriété de la Ville de DINANT
Localisation des lots de bois de chauffage





Propriété de la Ville de DINANT
Localisation des lots de bois de chauffage

